0312686B

ACADEMIE DE TOULOUSE

LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY

1 PLACE ALAIN SAVARY 31703 BLAGNAC CEDEX

Tel: 0534364240

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acquisition et aliénation des biens

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 22
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30

Quorum: 16

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration Convoqué le : 17/10/2019 Réuni le : 07/11/2019

Sous la présidence de : Herve Ameziane

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acquisition ou l'aliénation des biens.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

OPC: Opérations en capital : biens supérieurs à 800 € HT: prix unitaire :

1/Achat d'un avion de tourisme d'occasion Marchetti S 205-20 R à un particulier: 18000€.

Achat financé par la taxe d'apprentissage.

Bien inscrit à l'inventaire: durée d'amortissement :10 ans. 2/Achat d'un ordinateur portable pour la direction: 969,99€.

Achat financé sur le fonds de roulement.

Bien inscrit à l'inventaire: durée d'amortissement: 5 ans. 3/Achat de 2 imprimantes 3D: formations STI2D: 5306,88€.

Achat financé par la taxe d'apprentissage.

Bien inscrit à l'inventaire: durée d'amortissement :5 ans.

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 23

 Pour :
 23

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0